

Charte de bonne conduite intervenants extérieurs et bénévoles.

Je soussigné(e), (nom de la personne)

Intervenant en qualité de (bénévole, intervenant ext.. animation...).....

Dans le (s) service(s)

- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'intervention auprès des résidents de l'USLD Yves Delomier dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 ;
- M'engage à respecter les mesures barrières pendant l'intervention :
 - Des frictions hydro alcooliques régulières.
 - Le port du masque chirurgical.
 - Une distance sanitaire d'un mètre.
- Déclare ne pas avoir de température supérieure à 38° ni les jours précédents l'intervention ni le jour de l'intervention.
- Déclare ne pas avoir pris dans les 12h précédant l'intervention, un traitement antipyrétique (paracétamol, aspirine.....).
- Déclare ne pas avoir de signes ORL aigus, de signes respiratoires ou digestifs au moment de l'intervention et dans les quinze jours qui la précèdent (toux, difficultés respiratoires, écoulement nasal, diarrhée...)
- Déclare ne pas avoir été en contact avec un cas avéré ou fortement suspecté de COVID-19 ces deux dernières semaines.

Date et signature